PROCES VERBAL DU COSP
DE L'INSPÉ DE L'ACADEMIE DE POITIERS
DU 23 SEPTEMBRE 2019

ADOPTÉ

Affaire suivie par Hélène Desormes
PV 2019-23-09
Courriel : helene.desormes@univ-poitiers.fr

Par courrier de l'Administrateur provisoire de l'INSPÉ en date du 12 septembre 2019, le COSP de l'INSPÉ de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le 23 septembre 2019.

Étaient présents:

Membres de droit :
- Mme Valérie Lefeuvre Ingénieur d'études, application ENT et web, I Média
- M. Nicolas Vibert, Directeur de Recherche, Directeur du CeRCA, UFR SHA
- M. Christophe Raballard, directeur délégué aux partenariats stratégiques et à l'innovation (DDPSI) - CNED

Personnalités extérieures :
- Mme Magali Sorin, Inspectrice formation continue des adultes IEN Sciences et Techniques Industrielles, académie de Poitiers
- Mme Marie Bregeon, Ingénieure de formation, Département formation des personnels de l'enseignement scolaire, IH2EF
- Monsieur Daniel Gaonac'h, Professeur des universités Psycho cognitive, ex UP

Membres avec voix consultative :
- M. Mario Cottron, Directeur de l'INSPÉ académie de Poitiers, UP
-Mme Christelle Potier, Responsable des services administratifs INSPÉ, UP

Étaient représentés :

- Mme Maylis Santa-Cruz, procuration à M. Gaonac'h

Étaient excusés :

- Mme Émilie Caratini, Maître de conférences, responsable de la prépro, UFR LL
- M. Éric Lambert, Professeur des Universités, porteur du projet DysApp, UFR SHA
- Mme Nathalie Imbert, Maître de conférences Biologie, FST
- M. Patrice Cornière, Professeur certifié EPS, FLASH
- M. Arnaud Desjardin, Directeur des Formations et des Services, CNED
- M. Jean-Philippe Léopoldie, IEN et DAFPEN, académie de Limoges
- M. Stéphane Gilot, DAFCO et chargé de mission liaison lycée/université, académie de Poitiers
- M. Yvan Guilbault, Secrétaire général adjoint, Directeur des moyens, académie de Poitiers
- Mme Cécile Bétermin, IA-IPR, Responsable de la CARDIE, académie de Poitiers

ORDRE DU JOUR :

1- Approbation du procès-verbal du COSP du 20 mai 2019
2- Informations diverses
3- Dossier de candidature PIA3 - Points essentiels
4- Principaux chantiers pour 2019-2020
   - Les maquettes de formation
   - La formation par la recherche
   - La mention MEEF PIF
5- Questions diverses

1/ Approbation du Procès-verbal du COSP du 20 mai 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ Informations diverses (présentées par M Cottron)

- Réforme de la formation initiale

Le JO du 7 juillet 2019 précise plusieurs attendus de cette réforme. L'organisation des contenus au sein de masters de 800h se décline en 4 répartitions ciblés, les savoirs fondamentaux (le disciplinaire et les valeurs républicaines), les stratégies d'enseignement et d'apprentissage, la pratique réflexive et la recherche, le contexte particulier local et les innovations.
Un référentiel de formation définit le niveau des attendus de maîtrise professionnelle au regard du référentiel de compétences professionnelles propres aux enseignants et aux personnels d'éducation.
Cette formation est dispensée au sein des INSPÉ (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'éducation), structures qui remplacent depuis le 1er septembre 2019 les ESPE.

Le contenu des maquettes n'est pas encore déterminé, le Ministère a été alerté sur le fait qu'après octobre, il sera très difficile de faire valider une maquette pour 2020.

- Mouvement de recteurs

Courant juillet, Madame Anne Bisagni-Faure a été nommée rectrice de Bordeaux et de la région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle avait été de mars 2016 à février 2018 rectrice de notre académie et cette période avait été l'occasion d'amplifier de façon conséquente la collaboration entre rectorat et ESPE, tant au niveau pédagogique que sur des aspects administratifs entre nos services.
D Gaonac'h souligne le grand intérêt du séminaire organisé par Mme Bisagni en juillet 2016.

Mi-septembre, Madame Bénédicte Robert a été nommée rectrice de l'académie de Poitiers. Elle dirigeait auparavant l'IH2EF. On sait le travail important initié depuis un an avec cet institut dans le cadre de la préparation de notre dossier de candidature au PIA3 et l'engagement de la directrice à nos côtés tout au long de l'élaboration de ce dossier.

Ces deux nominations constituent une excellente nouvelle pour l'INSPÉ de l'académie de Poitiers, tant au niveau de la poursuite des liens avec le rectorat de Poitiers qu'à celui d'une nécessaire inscription dans une politique éducative régionale.

- Direction du site INSPÉ de Poitiers

David Févin avait en charge la direction du site ESPE de Poitiers depuis 3 ans. Son action a été importante auprès des équipes pédagogiques par l'organisation mise en place pour favoriser la concertation, auprès des étudiants et des personnels par le développement d'une réelle vie de site, auprès de l'UP puisqu'il a porté avec une collègue de l'UFR Lettres et Langues la construction d'une

préprofessionnalisation organisée au sein de l'établissement au moment de la contractualisation 2018-2021. Il a rejoint au 1er septembre 2019 l'IH2EF comme ingénieur de formation.
Olga Otero a accepté de prendre en charge la direction du site INSPÉ de Poitiers. Professeure des universités spécialiste de paléontologie, en poste à l'INSPÉ et rattachée au laboratoire PALEVOPRIM (UMR 7262). C'est une collègue déjà très engagée au sein de la réflexion sur la formation initiale, puisqu'elle est responsable de la commission pédagogique de l'ESPE depuis 4 ans et assesseure pédagogie de notre composante depuis 2 ans, mission qu'elle continuera d'exercer.

- Présidence du COSP

Daniel Gaonac'h, qui préside le COSP depuis sa mise en place début 2014, fait savoir qu'il a informé l'administrateur provisoire de l'INSPÉ de sa démission du COSP à l'issue de cette séance du 23 septembre.

D Gaonac'h indique qu'il aurait souhaité rester jusqu'à l'obtention de PIA, mais les résultats sont tardifs. Il a assuré cette tâche depuis 6 ans et souhaite laisser la place, malgré tout l'intérêt des thèmes qui seront traités cette année.

M Cottron souligne les travaux initiés à partir de la réflexion menée au sein du COSP depuis 6 ans qui démontrent le rôle central de cette instance et l'objectif principal de ce Conseil, l'orientation et la prospective de la politique de notre école (institut aujourd'hui). Il rappelle les principaux travaux conduits au sein du COSP, l'analyse effectuée pour aboutir à la création des parcours FACO et CPES au sein de la mention MEEF PIF, la structuration de la politique scientifique de l'ESPE à partir de thématique ciblées, l'appui à la construction de l'accréditation 2018-2021, la réflexion initiée au sein de ce Conseil qui est à l'origine du projet PIA3 que nous portons au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine. Daniel Gaonac'h a contribué à cette dynamique grâce à son implication dans l'ensemble des chantiers indiqués précédemment. Sa vision a été très précieuse, et M Cottron le remercie au nom de ce Conseil et de l'ensemble des personnels de l'Institut.
Dans plus de la moitié des ESPE, le COSP a un rôle très mineur quand ce rôle n'est pas totalement négligé (absence de COSP, réunion annuelle unique, ..). Le rôle du président du COSP est donc déterminant. De par les statuts définissant les instances de l'INSPÉ (identiques à ceux définissant les instances des ESPE), le COSP est composé de membres extérieurs à la composante INSPE. Il est essentiel que le nouveau président du COSP, qui doit être élu parmi les personnalités désignées par notre CE (règlement intérieur), ait une excellente connaissance de l'université de Poitiers, des problématiques de formation et de recherche. Parmi les actuels membres du COSP, Nicolas Vibert possède cette expertise. Si les membres du COSP approuvent cette proposition, alors il sera demandé à Nicolas Vibert de démissionner du COSP comme membre de droit représentant de l'UP et le prochain CE procèdera à sa nomination comme membre extérieur. Cela permettra qu'il propose sa candidature à la présidence du COSP lors de la prochaine réunion.
N Vibert précise qu'il a réfléchi, il va essayer d'être à la hauteur et dans la continuité des travaux engagés. Il indique que les chantiers lancés ont été très intéressants, notamment avec B Robert, et serait très heureux de présider ce conseil si le CI accepte de le nommer.

3 / <u>Dossier de candidature PIA3 - Points essentiels (présentés par M Cottron)</u>

Le dossier de candidature a été déposé le 7 juillet 2019. Par rapport à la présentation du projet faite au dernier COSP du 20 mai dernier le projet a évolué, des arbitrages ont été faits, des mises en cohérence ont été recherchées.
Il y aurait 13 projets déposés : Aix Marseille, Toulouse Montpellier, Poitiers, Nantes, Rennes, Amiens Rouen Caen et Lille ensemble, Nancy Reims et Strasbourg ensemble, Dijon et Besançon, Lyon, Grenoble et enfin 3 projets parisiens : Créteil, Versailles et Paris.

- **Identité du projet**
  Projet "RÉUSSIRA" : Réussite des Élèves : Usages Structurants des Sciences et de l'Innovation pour la Régulation des Apprentissages
  Etablissement porteur du projet : université de Poitiers
  Responsable politique : Mario Cottron
  Responsable scientifique : Nicolas Vibert

- **Partenaires du projet**
  - Les universités de Bordeaux et de Limoges. Avec l'université de Poitiers, cela représente 13 laboratoires de recherche qui sont associés au projet et 3 INSPÉ intégrés à ces universités.
  - Les rectorats de Bordeaux, de Limoges et de Poitiers. Au sein de ces rectorats, ce sont plus particulièrement les cellules qui développent les expérimentations et les innovations pédagogiques (Cardie) qui sont associées à ce projet. C'est le GIP FCIP de l'académie de Poitiers (Groupement d'intérêt public Formation continue et insertion professionnelle) qui gèrera les aspects financiers concernant les 3 rectorats de notre région.
  - Les opérateurs nationaux, le CNED, l'IH2EF et Réseau Canopé.
  - Le Consortium en région Nouvelle-Aquitaine de CCSTI.

- **Axes stratégiques du projet**

  Les axes stratégiques de notre projet sur le concept de régulation et d'auto régulation des apprentissages se déclinent en 5 actions proposées. Trois de ces actions associent développement de la recherche et transfert vers les acteurs (élèves, enseignants, personnels d'encadrement), une de ces actions vise aussi un essaimage régional et national, la cinquième action est globalement consacrée à la diffusion et au passage à l'échelle.

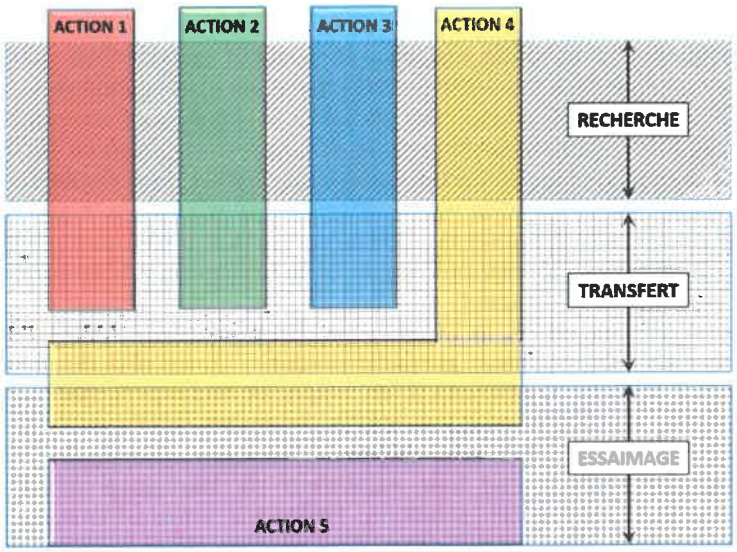

Action 1 : Métacognition et (auto)régulation des apprentissages (Resp. Nicolas Vibert, CeRCA, Poitiers)

Action 2 : Autonomie dans l'Ecole et dynamiques inclusives (Resp. Jérôme Fatet, FRED, Limoges)

Action 3 : Construction de l'autonomie des enseignants (Resp. Fabien Sabatier, LACES, Bordeaux)

Action 4 : Ecosystème informationnel 4 Principaux chantiers pour 2019-2020 (Mr/Mme X, IH2EF, et Vincent Liquète, IMS Bordeaux)

Action 5 : Diffusion et passage à l'échelle (Mr/Mme X, IH2EF, et Nathalie Depardieu, Réseau Canopé)

- **Budget du projet**

C'est un budget global de 26,2 M€ avec une demande au titre du PIA pour 35% de ce budget.

Composition du budget global du projet

Les demandes au titre du PIA sont équilibrées entre les activités liées à la recherche et celles organisant le transfert. Les activités nécessaires à la gouvernance ont été financièrement contenues.

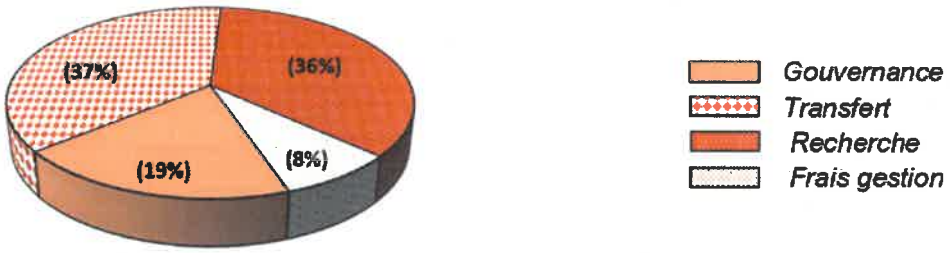

Répartition selon les principaux postes de la subvention au titre du PIA

Les différentes activités développées sur les 10 années de durée de ce projet se traduisent par la répartition des demandes financières de chacune des structures partenaires du projet.

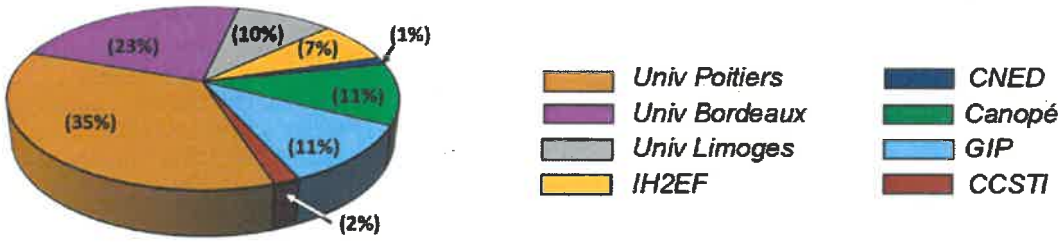

Répartition entre porteur et mandataires de la subvention au titre du PIA

- **Terrains d'expérimentation et de transfert**

Tableaux des Réseaux de Recherche et Formation pressentis

Académie	Nom du Réseau de Recherche et Formation	Dépt.	Etablissements ou écoles pivots	Axes scientifiques
Limoges	*Arc Nord Haute-Vienne*	87	Collège Fabre d'Eglantine à Saint-Sulpice Les Feuilles Collège Louis Timbal à Châteauponsac Collège Pierre Mendes-France à Bessines-sur-Gartempe Collège Jean Rostand de Saint-Sulpice Laurière	Axes 1 et 2 Axe 4
	Limoges-Couzeix	87	Collège Maurice Genevoix de Couzeix Ecole élémentaire de Nieul Groupe scolaire Jean Moulin de Couzeix Institut Médico-Educatif Les Bayles d'Isle	Axes 2 et 3 Axe 4
	Creuse Ouest	23	LP Gaston Roussillat de Saint-Vaury	Axe 2 Axe 4
Poitiers	*Marennes-Oléron*	17	Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc Collège Jean Hay de Marennes Collège Aliénor d'Aquitaine du Château d'Oléron Ecole Henri Aubin à Marennes Ecole Edouard Herriot à Bourcefranc Ecole de La Gripperie-Saint-Symphorien Ecole de Nieulle sur Seudre Ecole de Saint-Jean d'Angle	Axes 1 et 3 Axe 4
	Agglomération de Niort	79	Lycée de la Venise Verte à Niort Collège Pierre et Marie Curie à Niort Ecole d'application Jules Ferry à Niort	Axe 1 Axe 4
	Châtellerault (Réseau d'Education Prioritaire)	86	Lycée Marcelin Berthelot à Chatellerault Collège George Sand à Chatellerault Ecole Lavoisier à Chatellerault	Axes 1 et 2 Axe 4
	Poitiers-Futuroscope	86	LP2I (Jaunay-Marigny) à Poitiers Collège Théophraste Renaudot à Poitiers Collège Camille Guérin à Vouneuil sur Vienne Collège Jules Verne à Buxerolles Ecole Jacques Brel à Poitiers Ecole Georges Brassens à Poitiers Ecole Tony Lainé à Poitiers Ecole Paul Bert à Poitiers	Axes 1 et 3 Axe 4
Bordeaux	*Est Dordogne*	24	Collège Plaisance de Lanouaille Collège Jean Monnet de Lalinde Ecole d'Auriac du Périgord Collège Pré de Cordy à Sarlat Ecole de Carlux Ecole de Marcillac-Saint-Quentin	Axes 2 et 3 Axe 4
	Collèges et écoles de Bordeaux Métropole (Réseau d'Education Prioritaire)	33	Collège Alienor d'Aquitaine à Bordeaux Collège Edouard Vaillant à Bordeaux Collège Jacques Ellul à Bordeaux Collège Montaigne à Lormont Collège Georges Lapierre à Lormont Collège Noès à Pessac	Axes 1, 2 et 3 Axe 4
	Circonscription de Blaye	33	Ensemble des écoles maternelles et élémentaires	Axe 3 Axe 4
	Dax-Mont de Marsan	40	Collège Serge Barranx de Montfort-en-Chalosse LP Jean d'Arcet à Aire sur l'Adour Lycée de Borda à Dax Collège Marie Curie à Rion des Landes Ecole Jacques Prévert, Le Vignau	Axe 3 Axe 4
	Marmande	47	Collège Jean Moulin de Marmande Ecole de Couthures sur Garonne	Axes 1 et 3 Axe 4

- **Structures de l'UP engagées dans le projet**

Structure	Activité	Objectifs	Contribution globale	Demande PIA
Porteur : Université de Poitiers Services centraux	Chef de projet	Coordination opérationnelle globale du projet	10	10
	Gestion financière	Suivi global de la subvention PIA et contrôle de gestion	11	10 (frais de gestion)
INSPÉ	Responsable stratégique projet	Suivi, mise en œuvre et arbitrage	2	
	Gestion financière	Suivi des dépenses	3	
	Gestion administrative	Relations consortium (convention/ suivi)	2	
	Gestion administrative	Suivi des actions de transfert	3	
	Communication	Au niveau du consortium	1	
	Coordination recherche transfert		0, 61	0,3
	Enseignement	Formation transfert actions 1, 2 et 3	4,2	
	Ingénierie	Montage formation	1,8	1,8
Laboratoire CeRCA	Recherche	Chercheurs CNRS Action 1	10	
	Recherche	Enseignants chercheurs Action 1	16	
	Recherche	5 Doctorants Action 1	5 x 3 ans	5 x 3 ans
	Recherche	Post doctorant Action 1	1	1
	Ingénierie	Développement Action 1	2	2
	Vacations	Action 1	40 000	15000
Laboratoire FoRellis	Recherche	Enseignant chercheur Action 1	2,5	
	Recherche	1 Doctorant Action 1	1 x 3 ans	1 x 3 ans
	Recherche	Enseignant chercheur Action 3	3	
Laboratoire ABS LAB	Recherche	EC Action 1	5	
	Recherche	1 Doctorant Action 1	1 x 3 ans	1 x 3 ans
	Ingénierie	Développement Action 1	1	1
Laboratoire GRESCO	Recherche	EC Action 2	5	
	Recherche	1 Doctorant Action 2	1 x 3 ans	1 x 3 ans
	Ingénierie	Développement Action 2	0,8	0,8
	Vacations	Action 2	10 000 €	10 000 €
XLIM	Recherche	EC Action 1	5	
	Recherche	1 Doctorant Action 1	1 x 3 ans	1 x 3 ans

- **Echéances**

Les porteurs des projets sélectionnés seront auditionnés à l'automne, et c'est en avril/mai que seront connus les projets lauréats de ce PIA3.

N Vibert demande si le comité d'évaluation a été constitué.
M Cottron répond qu'il n'a pas d'information à ce sujet, il sait uniquement que la composition du jury ne sera pas publique.

4 / Principaux chantiers pour 2019-2020

M Cottron rappelle qu'il est important, comme il est habituel au sein de cette instance, de dégager les priorités sur lesquelles l'INSPÉ et ses partenaires doivent travailler au cours de l'année universitaire. Trois chantiers apparaissent assez naturellement.

- **Les maquettes de formation**

Des nouvelles maquettes sont à mettre en place pour la rentrée 2020, qui prendront en compte le référentiel de formation défini nationalement dans le cadre de l'actuelle réforme, la nouvelle place du concours en M2 à partir de la session 2022, et les nouveaux concours de recrutement (structure et contenus). Sur ce dernier point, beaucoup de retard a été pris au niveau des annonces ministérielles, aucune information ne filtrant à ce jour.
La commission pédagogique, le groupe académique de réflexion qui a été constitué dans le cadre de la mise en place de cette réforme, les différents groupes de concertation au sein de l'INSPÉ sont en charge de la réflexion et de l'élaboration de ces maquettes.

- **La formation par la recherche**

La réflexion menée tout au long des deux années de construction de notre projet PIA3 a montré la nécessité de repenser la formation par la recherche au sein de nos masters MEEF. Il faut associer les publics en formation aux développements scientifiques en cours, les faire contribuer aux expérimentations sur le terrain, mesurer l'importance des actions de transfert.
La commission scientifique travaillera pour mettre en place ces nouvelles conditions de formation par la recherche.
D Gaonac'h suggère que la commission soit plus diversifiée et ouverte à d'autres composantes. (8 EC rattachés à l'INSPÉ).

- **La mention MEEF PIF**

Les parcours FACo et CPES de la mention MEEF PIF doivent être repensés au cours de cette année pour proposer à la rentrée des formations nouvelles. Une réflexion doit s'engager avec les actuels porteurs du master IME (Ingénierie des médias pour l'éducation) qui doit en septembre 2020 rejoindre le MEEF PIF. La volonté de proposer la masterisation de la formation des cadres est aussi une opportunité qu'il convient d'intégrer dans cette révision de nos parcours.
La réflexion et la construction de cette nouvelle offre doit associer porteurs des parcours de formation et représentants des laboratoires d'adossement. Une première réunion d'échanges aura lieu le lundi 30 septembre, dans le prolongement de la signature de la convention entre l'UP et l'IH2EF.

M Sorin demande si cela entre dans la formation continue.
M Cottron indique qu'une convention a été signée entre l'UP et le rectorat pour permettre à 20 personnes de suivre le parcours FACo avec une prise en charge pour moitié par le rectorat et l'autre moitié par l'UP, le coût étant de 4000€. Toutefois la temporalité n'est pas la même : l'UP ouvre ses inscriptions en avril et le rectorat fait l'information tardivement. La formation a été conçue pour qu'il y ait des cours pendant les vacances et à distance.
N Vibert demande quelle est la proportion de formations continues.
M Cottron en dénombre environ 50% en FACO.
N Vibert indique que le parcours CPES correspond à un vrai besoin car il y a très peu de formations en pédagogie universitaire. Il précise qu'au CRIIP, il y a beaucoup de difficultés à recruter.
C Potier précise que les masters en psychologie sont sélectifs maintenant et que des réorientations vers FACO ont été proposées aux candidats en psychologie.

M Brégeon souligne la démarche de partenariat engagée avec la signature de conventions avec l'université de Marne la Vallée et l'UP pour le Master IME et GENOSE . Ceci permettant de proposer aux cadres des formations ainsi qu'à un public en reprise d'études.
M Sorin indique qu'il faut définir des blocs de compétences qui soient validant (conformément aux textes). Une certification est à réfléchir dans la prochaine maquette.
N Vibert précise que ce type de master est intéressant pour le CeRCA fournir des apports nécessaires à de futurs doctorants, car certains ont été formés en psychologie mais il peut leur manquer des bases pour entamer une thèse . Puisqu'on ne peut pas leur faire faire un master de psychologie, les masters de la mention PIF peuvent être la solution dans ce cadre.
D Gaonac'h note que la question de la cohérence de la mention se pose, et le besoin d'une plus grande souplesse en fonction d'un projet, des passerelles doivent être envisagées. De plus, la question de la gouvernance doit se poser car jusqu'à présent J Bouchand était responsable de la mention, mais il est parti à la retraite.
M Cottron répond que dans tout cursus on peut demander l'examen des dispenses : même si le processus est très formaté, l'équipe travaille déjà sur une personnalisation.
D'autre part, il indique que la cohérence de la mention doit se faire avec IME car en septembre 2020 ce parcours viendra sur la mention PIF conformément à la décision de la présidence. Il ajoute que la masterisation des cadres ne doit pas se limiter à l'IME. Concernant la gouvernance : la mention doit être portée par l'INSPÉ, H Dupont fait de plus en plus d'interventions pour le parcours, il est pressenti pour en devenir le responsable. M Cottron annonce une réunion à l'IH2EF le lundi suivant entre les 4 directeurs de master, H Dupont y participera pour échanger sur la cohérence de la mention. M Cottron rappelle que les enjeux sont importants.

La séance prend fin à 16h

Le Président de séance,
Daniel GAONAC'H

L'administrateur provisoire de
l'INSPÉ académie de Poitiers
Mario Cottron

La secrétaire de séance
Hélène Desormes